



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N° 4

Réunion restreinte du : 28 octobre 2019

A : 14h 00

Lieu : Bois Guillaume

Présidente : Mme Françoise PORTELLO.

Membres présents : Mme Marie Yvonne BEUDIN, M Philippe GRISEL.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Féminines sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT U13 FEMININ

Journée du 05 octobre 2019

Poule A

FC LE TRAIT DUCLAIR / FC DIEPPE

FC OFFRANVILLE / O PAVILLAIS

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

SC OCTEVILLE / GRPT CAP DE CAUX ATHELTICAUX

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

ESM GONFREVILLE L'ORCHER / US LUNERAY

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Une amende de 31 € est infligée à l'ESM GONFREVILLE L'ORCHER pour feuille de match incomplète (absence d'identité de l'arbitre assistant).



AS MONTIVILLIERS / ES MONT GAILLARD

Forfait déclaré de l'AS MONTIVILLIERS.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait de l'AS MONTIVILLIERS,
- donne match perdu par forfait avec 0 point sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'ES MONT GAILLARD sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 40 € à l'AS MONTIVILLIERS.

Journée du 12 octobre 2019

Poule A

FC DIEPPE / ENT.VARENNEVILLE BOUCLE DE SEINE

O PAVILLAIS / FC LE TRAIT DUCLAIR

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

FC VARENNE / STADE SOTTEVILLE CC

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

ES MONT GAILLARD / ESM GONFREVILLE L'ORCHER

US LILLEBONNE / SC OCTEVILLE

GRPT CAP DE CAUX- ATHLETICAUX / CSS MUNICIPAUX LE HAVRE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U15 FEMININ

Match de rattrapage

Poule B

CSM OISSEL / CAUDEBEC ST PIERRE

La rencontre du 28 septembre 2019 jouée le mercredi 02 octobre 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Une amende de 31 € est infligée à CAUDEBEC ST PIERRE pour non-respect de la catégorie d'âge (joueuse U12 F interdite dans cette compétition).

Une amende de 31 € est infligée au CSM OISSEL et à CAUDEBEC ST PIERRE pour feuille de match incomplète (absence d'identité des arbitres assistants).

Journée du 05 octobre 2019

Poule B

ST AUBIN FC / CO CLEON

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Une amende de 31 € est infligée au ST AUBIN FC pour non-respect de la catégorie d'âge (joueuse U11F interdite dans cette compétition).



ES VALLEE DE L'OISON / CAUDEBEC ST PIERRE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain

Poule C

ES MONT GAILLARD / SC FRILEUSE

ESM GONFREVILLE L'ORCHER / GRPT CAP DE CAUX- ATHLETICAUX

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

LE HAVRE CAUCRIAUVILLE / O H TREFILIERIES NEIGES

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Une amende de 31 € est infligée à l'OH TREFILIERIES NEIGES pour non-respect de la catégorie d'âge (participation de 4 joueuses U13 F au lieu de 3 autorisées dans cette compétition).

Journée du 12 octobre 2019

Poule B

CO CLEON / FUSC BOIS GUILLAUME

CAUDEBEC ST PIERRE / ST AUBIN FC

CSM OISSEL / ES VALLEE DE L'OISON (match inversé)

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

SC FRILEUSE / ESM GONFREVILLE L'ORCHER (match inversé)

GRPT CAP DE CAUX- ATHLETICAUX / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

O H TREFILIERIES NEIGES / ES MONT GAILLARD

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Une amende de 62 € (31€X2) est infligée à l'O H TREFILIERIES NEIGES pour non-respect de la catégorie d'âge (joueuses U12 F interdites dans cette compétition et pour la participation de 4 joueuses U13 F au lieu de 3 autorisées).

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Journée du 05 octobre 2019

Poule A

ENT. TREPORT-NORMANDE- MESNIL REAUME / O PAVILLAIS

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

AS MONTIVILLIERS / FUSC BOIS GUILLAUME

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.



GRAND QUEVILLY FC / O H TREFILIERIES NEIGES

Forfait sur le terrain de l'O H TREFILIERIES NEIGES

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait de l'O H TREFILIERIES NEIGES,
- donne match perdu par forfait avec 0 point sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le GRAND QUEVILLY FC sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 60 € à l'O H TREFILIERIES NEIGES.

Journée du 12 octobre 2019

Poule A

O PAVILLAIS / YVETOT AC

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

O H TREFILIERIES NEIGES / ESM GONFREVILLE L'ORCHER

Forfait sur le terrain de l'O H TREFILIERIES NEIGES

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- enregistre le forfait de l'O H TREFILIERIES NEIGES,
- donne match perdu par forfait avec 0 point sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'ESM GONFREVILLE L'ORCHER sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 60 € à l'O H TREFILIERIES NEIGES.

CRITERIUM SENIOR FEMININ

Journée du 06 octobre 2019

Poule A

USF FECAMP / CANY FC

EU FC / ENT.VIENNE SAANE - ETOUTTEVILLE

US LUNERAY / ES GERPONVILLE-VALMONT

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule B

FC SOMMERY / FC LOUVETOT

YERVILLE FC / A LE HOULME BONDEVILLE

CAUDEBEC ST PIERRE / US DE LA PRESQU'ILE

AS GOURNAY EN BRAY / FC LE TRAIT DUCLAIR

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 13 octobre 2019

Poule A

ES GERPONVILLE-VALMONT / USF FECAMP

ENT.VIENNE SAANE – ETOUTTEVILLE / US LUNERAY

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.



Poule B

A LE HOULME BONDEVILLE / FC NEUFCHATEL (2)

FC LOUVETOT / CAUDEBEC ST PIERRE

FC LE TRAIT DUCLAIR / YERVILLE FC

US DE LA PRESQU'ILE / AS GOURNAY EN BRAY

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Poule C

LE HAVRE FC 2012 / US EPOUVILLE F

JS ST LEONARD 76 / ENT. CAP DE CAUX- ATHLETICAUX

GOURNAY SS / FC GRUCHET

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

COUPES FEMININES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME

COUPE U15 FEMININE

La Commission procède au tirage du 1^{er} tour de la compétition ; le match programmé le samedi 16 novembre 2019 à 15h00 se déroule sur le terrain du club premier nommé :

FC ST ETIENNE DU ROUVRAY / GRPT CAP DE CAUX-ATHLETICAUX

Clubs exempts

AS GOURNAY EN BRAY, EU FC, JS ST NICOLAS D'ALIERMONT, ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP, CO CLEON, CAUDEBEC ST PIERRE, CSM OISSEL, US QUEVILLY ROUEN METROPOLE, FUSC BOIS GUILLAUME, ST AUBIN FC, ES MONT GAILLARD, SC FRILEUSE, LE HAVRE CAUCRIAUVILLE, OH TREFILIERES NEIGES, ESM GONFREVILLE L'ORCHER.

Le 1/8^{ème} de finale aura lieu le 07 mars 2020.

COUPE U18 FEMININE

La Commission procède au tirage du 1^{er} tour de la compétition ; les matchs programmés le samedi 16 novembre 2019 à 15h00 se déroulent sur le terrain du club premier nommé :

GRAND QUEVILLY FC / FUSC BOIS GUILLAUME

EU FC / FC ROUEN 1899

O PAVILLAIS / YVETOT AC

US LUNERAY / ENT. LE TREPORT-NORMANDE-MESNIL REAUME

Clubs exempts :

AS MONTIVILLIERS, ENT. SERQUEUX SAUMONT SOMMERY, O H TREFILIERES NEIGES, ESM GONFREVILLE L'ORCHER

Le ¼ de finale aura lieu le 11 avril 2020.



COUPE SENIORS FEMININE

La Commission procède au tirage du 1^{er} tour de la compétition ; les matchs programmés le dimanche 17 novembre 2019 à 15h00 se déroulent sur le terrain du club premier nommé :

US EPOUVILLE F / FC LOUVETOT
ENT.CAP DE CAUX- ATHLETICAUX / FC GRUCHET
CANY FC / A LE HOULME BONDEVILLE FC
FC NEUCHATEL / FC SOMMERY
FC LE TRAIT DUCLAIR / US LES LOGES
LE HAVRE FC 2012 / YERVILLE FC
CAUDEBEC ST PIERRE / AS PETIVILLE

Clubs exempts :

GOURNAY SS, USF FECAMP, JS ST LEONARD 76, ENT.VIENNE SAANE - ETOUTTEVILLE, AS GOURNAY EN BRAY,
US DE LA PRESQU'ILE, AS LE TREPORT, ES GERPONVILLE-VALMONT

Le 1/8^{ème} de finale aura lieu le 15 mars 2020.

§§§§

FESTI PITCH U13 FEMININ

TOUR PRELIMINAIRE

Les rencontres auront lieu le 07 décembre 2019 à 14h00.

5 Groupes de 3 équipes : 1 qualifié
3 Groupes de 2 équipes : 1 qualifié

8 clubs qualifiés pour la finale départementale du 04 avril 2020.

Plateau Secteur du HAVRE (1) :

Club recevant : OCTEVILLE SC

Clubs participants : OCTEVILLE SC, LE HAVRE AC, AS MONTIVILLIERS

Plateau Secteur du HAVRE (2) :

Club recevant : ES MONT GAILLARD

Clubs participants : ES MONT GAILLARD, CSS MUNICIPAUX HAVRE, SC FRILEUSE F

Plateau Secteur du HAVRE (3) :

Club recevant : US LILLEBONNE

Clubs participants : US LILLEBONNE, ESM GONFREVILLE L'ORCHER

Plateau Secteur du HAVRE (4) :

Club recevant : GRPT CAP DE CAUX ATHLETICAUX

Clubs participants : GRPT CAPX DE CAUX-ATHLETICAUX, AS FAUVILLE



Plateau Secteur de DIEPPE (1) :

Club recevant : O PAVILLAIS

Clubs participants : O PAVILLAIS, ENT.VARENDEVILLE BOUCLE DE SEINE, FC LE TRAIT DUCLAIR

Plateau Secteur de DIEPPE (2) :

Club recevant : FC DIEPPE

Clubs participants : FC DIEPPE, FC OFFRANVILLE

Plateau Secteur de ROUEN (1) :

Club recevant : US QUEVILLY ROUEN METROPOLE

Clubs participants : US QUEVILLY ROUEN METROPOLE, STADE SOTTEVILLE CC, CSM OISSEL

Plateau Secteur de ROUEN (2) :

Club recevant : FC ROUEN SAPINS GRAND MARE,

Clubs participants : FC ROUEN SAPINS GRAND MARE, FC FEMININ ROUEN PE, FC VARENNE

§§§§

REPORTS

CHAMPIONNAT U13 FEMININ

En raison du tour préliminaire du FEST PITCH féminin, la journée 1 du 07 décembre 2019 est reportée au 14 décembre 2019.

CRITERIUM SENIOR FEMININ

Poule C : GRUCHET FC / JS ST LEONARD 76 du 06 octobre 2019 est reporté au 08 décembre 2019.

§§§§

BILAN DES ACTIONS

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

Celui s'est déroulé le mercredi 23 octobre 2019 sur les installations de PAVILLY « Stade Lecuyer».

- Catégorie U14F : 36 joueuses présentes représentant 12 clubs,
- Catégorie U15F : 50 joueuses présentes représentant 15 clubs.

Le District remercie le club de PAVILLY pour le prêt de ses installations et son accueil.

La Présidente de la Commission,

Le Secrétaire de la Commission,

Françoise PORTELLO

Philippe GRISEL

de Football de Seine-Mar

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>